

A.318.pro

PROJET/DEVIS

**Formation à destination
des professionnels de la petite
enfance**

**Comment instaurer un cadre et des
limites auprès des jeunes enfants tout
en étant bienveillant ?**

Durée : une demi-journée de 03h30



IRTSCA

Juillet 2025

Brigitte JEANSON
Coordinatrice de la formation tout
au long de la vie
brigitte.jeanson@irtsca.fr

Fiche synthétique

Problématique

Le projet de formation des professionnels travaillant dans le secteur de la petite enfance (crèche, micro-crèche, domicile) émane de l'IRTSCA pour faire suite au rapport de l'IGAS rendu public le 11 avril 2023 dans un contexte tendu. Ce rapport révèle des situations de maltraitance dans de nombreuses structures d'accueil de jeunes enfants, il propose également des recommandations pour tenter d'améliorer les pratiques professionnelles. La formation des professionnels, leurs connaissances sur les jeunes enfants et leur prise en compte dans les projets éducatifs ont évolué de manière positive ces dernières années. Aujourd'hui, la singularité de l'enfant ainsi que ses besoins sont mis au premier plan. Cependant, il existe de grandes inégalités d'un établissement à l'autre : taux d'encadrement, capacité à répondre aux besoins de l'enfant, qualité du bâti, aménagement intérieur et formation des professionnels.

L'IRTSCA propose une multitude de thématiques planifiées sur l'année en demi-journée afin de répondre à la demande de formation des professionnels, de répondre au mieux à leur besoin et de s'adapter à leur disponibilité.

Public et prérequis

- Public : Educateur de jeunes enfants, Auxiliaire de Puériculture, Assistant Educatif, Assistant Maternel, Professionnel assurant la garde d'enfant à domicile, Conseiller Familial, Educateur spécialisé, Responsable de structure, Référent Technique, Référent Famille, Assistant Familial, Animateur, etc
- Prérequis : aucun

Objectifs de la formation

- Acquérir des connaissances et monter en compétences dans le champ de la petite enfance
- Accompagner les enfants dans leurs quotidiens dans une prise en charge de qualité
- Améliorer ses pratiques professionnelles pour favoriser l'épanouissement des enfants et la qualité de leur accueil.
- Assurer la sécurité affective de l'enfant
- Renforcer la prévention des risques de maltraitance dans les établissements
- Améliorer la qualité de la communication auprès de l'enfant et de ses parents

Durée et calendrier

1 Demi-journée de 03h30
Le 1^{er} juillet 2026 de 8h30 à 12h00

Modalités et délais d'accès

L'inscription se fait sur bulletin d'inscription, à compléter et transmettre à l'assistante de formation.

L'inscription est possible jusqu'au 30 juin 2026.

Contenus

- La compréhension du cadre et des limites
- L'analyse des causes des comportements perturbateurs
- La pose des limites de manière bienveillante
- L'importance de la constance et la cohérence,
- La mise en place de routines et rituels pour structurer la journée.
- La gestion des situations difficiles
- Le travail en équipe et collaboration avec les parents

Méthodes pédagogiques

- Apports méthodologiques.
- Partages d'expériences professionnelles entre stagiaires dans une dynamique collective (pratiques, difficultés surmontées, projets en cours ou passés...).
- Pédagogie active sous forme de jeux, exercices, travaux en petits groupes, rédaction d'un projet et/ou en lien avec leurs pratiques professionnelles.

Une évaluation

- Modalités d'évaluation finale : *Bilan de la formation lors de la dernière demi-journée de formation* sous forme de questionnaires individuels, complétés par les stagiaires.
- Bilan oral final en présence du commanditaire s'il le souhaite, en fin de formation.
- Bilan final écrit transmis au commanditaire à l'issue de la formation comprenant : compilation des questionnaires individuels, restitution du bilan oral et analyse.

Equipe pédagogique

- **Simone FOND** – Directrice de la pédagogie et des formations
- **Brigitte JEANSON** – Coordinatrice de la formation tout au long de la vie
- **Intervenants vacataires** : Marine DAUBY-Formatrice
- **Angéline AMMOURA** – Assistante de la formation

Présentation détaillée de la formation

I/ PRESENTATION GLOBALE DE LA FORMATION

Instaurer un cadre et des limites est essentiel pour le développement des jeunes enfants. Cela favorise non seulement leur sécurité physique et émotionnelle mais aussi leur socialisation et leur apprentissage des règles de vie en communauté.

A travers cette formation, les professionnels de la petite enfance seront mieux équipés pour instaurer un cadre sécurisant et respectueux. Cette formation apporte des outils pratiques pour poser des limites de manière positive et pour gérer les comportements difficiles tout en maintenant une relation de confiance avec les enfants et leurs parents.

II/ PUBLIC CONCERNE

Educateur de jeunes enfants, Auxiliaire de Puériculture, Assistant Educatif, Assistant Maternel, professionnels assurant la garde d'enfant à domicile, etc

III/ PRE-REQUIS

Aucun

IV/ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre l'importance du cadre et des limites :

- Reconnaître le rôle des limites dans le développement psychologique et émotionnel de l'enfant.
- Identifier les besoins de l'enfant en matière de sécurité, de repères et de régulation émotionnelle.

Savoir poser des limites de manière adaptée :

- Apprendre à communiquer des règles claires et compréhensibles pour les jeunes enfants.
- Utiliser des techniques de communication positive pour instaurer le cadre sans brimer l'enfant.
- Savoir adapter les limites en fonction de l'âge et du développement de l'enfant.

Gérer les situations difficiles :

- Répondre aux comportements de défi ou de refus des jeunes enfants.
- Savoir gérer les crises et les oppositions tout en maintenant le cadre.
- Éviter les pratiques punitives et favoriser les solutions éducatives.

Impliquer les parents et travailler en équipe :

- Collaborer avec les parents pour assurer une continuité éducative.
- Travailler en équipe pour instaurer un cadre cohérent et soutenant.
- Partager les bonnes pratiques et s'entraider face aux défis rencontrés.

V/ PROGRAMMATION ET CONTENUS

CALENDRIER PREVISIONNEL POUR UN GROUPE	CONTENUS	INTERVENANT
1 Demi-journée De 8h30 à 12h00 Le 1^{er} juillet 2026	• Tour de table : présentation des attendus et des objectifs des participants. ○ La compréhension du cadre et des limites ○ L'analyse des causes des comportements perturbateurs ○ La pose des limites de manière bienveillante ○ L'importance de la constance et la cohérence, ○ La mise en place de routines et rituels pour structurer la journée. ○ La gestion des situations difficiles ○ Le travail en équipe et collaboration avec les parents • Quiz évaluation sur les connaissances acquises • Questionnaire d'évaluation de formation pour les participants • Bilan de fin de formation avec le commanditaire si besoin.	Marine DAUBY Formatrice

VI/ METHODES PEDAGOGIQUES

Les modalités pédagogiques s'inscriront dans une dynamique de pédagogie participative : il s'agira de partir des productions et des besoins des participants.

VII/ SUPPORTS PEDAGOGIQUES

-  L'intervenant remettra tout support qu'il jugera utile et pertinent.
-  Les supports pédagogiques exploités sont en cohérence avec les documents utilisés par les professionnels

VIII/ EVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS Champagne-Ardenne pour toute formation. L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- Questionnaire envoyé aux participants avant l'entrée en formation : objectifs/attendus
- Auto-positionnement en début de formation s'appuyant sur un tour de table.
- Débriefing avec les stagiaires en vue de réajustement.
- Prise en compte des critiques et suggestions.

Modalités d'évaluation finale :

- Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les participants.
- Bilan oral en fin de formation.
- Bilan final écrit à l'issue de la formation comprenant : compilation des questionnaires individuels, restitution du bilan oral et analyse.

IX/ ORGANISATION DE LA FORMATION

Effectif : Groupe de 15 participants maximum.

Durée : 3 h 30

Calendrier prévisionnel : le 1^{er} juillet 2026

Horaires : 8h30 à 12h00

Lieu : IRTS 8 rue Joliot Curie 51100 REIMS

X/ EQUIPE PEDAGOGIQUE

- ◆ **Simone FOND** – Directrice de la pédagogie et des formations
- ◆ **Brigitte JEANSON** – Coordinatrice de la formation tout au long de la vie
- ◆ **Intervenant vacataire :** Marine DAUBY, conseillère familiale, formatrice
- ◆ **Angéline AMMOURA** – Assistante de formation

XI/ COÛT DE LA FORMATION

24,50 euros de l'heure de formation par participant soit 86 euros la demi-journée
(Formation non prise en charge par le CPF)

XII/ IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Nom de l'organisme : Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne

Directeur général : Stéphane FOURNAL

Direction du service : Simone FOND - Directrice de la pédagogie et des formations

Date de création : 16.01.1991

Nature juridique : Association de loi 1901

Numéro de déclaration d'activité : 21-51-00158-51

Adresse : 8 rue Joliot Curie - 51100 REIMS

Tel : 03.26.06.22.88

Contacts

brigitte.jeanson@irtsca.fr

angeline.ammoura@irtsca.fr

Site internet : www.irtsca.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/irtsca>

Twitter : www.twitter.com/irtsca

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne>

YouTube : www.bit.ly/youtube-irtsca

Newsletter IRTSCA: <https://irtsca.fr/inscription-newsletter-irtsca/>

A, le

L'établissement employeur,

Son représentant (Nom prénom, fonction)

[La mention manuscrite "Bon pour accord" sera suivie de la signature du représentant et du tampon de l'établissement.]